

Piat, le président d'honneur de la société, pour son président, M. Louis Verberghien, et pour tous ceux qui collaboreront à la vitalité de la Jeunesse d'Ar...

Le dernier rapport, présenté par M. Désiré Lambette, concerne l'Avant-Garde du Syndicat, société de gymnastique, très florissante. Il rappelle les fêtes annuelles elle a prêtées son concours, entre autres les fêtes de Lille en l'honneur de Jeanne d'Arc, où les sociétaires défendirent vaillamment leur drapeau contre un bande de manifestants; les fêtes de Cal-de-Pour, et le récent concours de Boulogne, où la société a remporté huit premiers prix dont trois avec félicitations du jury, et trois seconds prix.

Le rapport de M. Lambette parle ensuite de la section de tir, de la section dramatique et de la fanfare du gymnaste. Il termine par un pieux souvenir à M. Henri, le regretté porte-drapeau, et par des remerciements à tous ceux qui ont contribué au développement du Foyer fraternel.

M. J. D'Halluin donne la conclusion des rapports. Il rappelle l'œuvre importante accomplie depuis 20 ans par le Syndicat et son but qui est de assurer une union cordiale entre ses membres, patrons, employés et ouvriers, en associant leurs efforts pour l'étude et la sauvegarde des intérêts moraux, professionnels et économiques du groupe entier et plus spécialement des membres employés et ouvriers.

Il signale les sérieux résultats acquis et résume en des chiffres éloquents, les avantages donnés au syndicat.

En 1908, 394.900 francs ont été dépensés pour les immeubles; 203.000 francs, pour les Cercles le Foyer fraternel et le Bureau du secrétariat; 253.640 fr. 75 pour les secours et frais de médecins aux membres de la société Saint-Joseph qui possède en outre, un capital de 27.810 fr. 73; 176.138 fr. 70 pour la société Notre-Dame qui a, en plus, un avoir de 10.822 fr. 93; 75.728 fr. 05 pour allocations diverses. Ces diverses sommes forment avec le patrimoine corporatif qui est de 25.000 francs, un total de 1.238.531 fr. 16 dont ont bénéficié 6.393 adhérents et leurs familles.

Après avoir ensuite remercié tous ses collaborateurs, M. D'Halluin recommande l'assiduité au Cercle, le dimanche.

En cours de la séance, comme entr'actes entre les rapports, a été tirée une tombola, dont le premier lot était une pièce de 20 francs, et les autres lots des objets divers offerts par les industriels du Syndicat.

Dans l'après-midi et dans la soirée, des réjouissances du plus attrayant intérêt, ont eu lieu au siège syndical.

Le Jubilé de deux Chanteurs

La Chorale du Sacré-Cœur était en fête hier. Elle célébrait les vingt-cinq années de direction de M. Lorthioir et les trente années de présence dans la société de M. Gustave Fauvarque.

La Messe. — A cette occasion, l'excellent orphéon a assisté à la grand messe. Les jubilaires se trouvaient dans le chœur, accompagnés de MM. François Dubart, président de la société, et Auguste Demarteler, président de la commission organisatrice de la fête. Quatre-vingts choristes, habilement dirigés par M. Arthur Dhacens, ont magistralement interprété la Messe à trois voix de Bartholomée, MM. Léon Desabois, Alphons Debruyne et Adolphe Vanhoutte ont rempli, à la satisfaction de tous, leurs fonctions de solistes. L'Offertoire, M. Desnoais a chanté l'« Ave Maria » de Gounod.

A l'issue de la messe, les sociétaires se sont réunis au Café Wagon, rue Pellart. Une fausse porte avait été dressée et, en travers de la rue, on remarquait une banderolle avec cette inscription: « Honneur aux jubilaires ».

M. l'abbé Dubart, du Sacré-Cœur, a félicité au nom de tous ses paroissiens MM. Lorthioir et Fauvarque. Il les a remerciés des services rendus à la paroisse et leur a souhaité d'être longtemps encore à la tête de cette chorale, dont ils sont l'honneur. MM. Dubart et Leclercq se sont fait les interprètes des membres actifs et des vétérans de la société pour présenter leurs souhaits aux deux héros de la fête.

Les chanteurs du lutrin de Notre-Dame ont ensuite offert aux heureux jubilaires une superbe gerbe de fleurs. Cette marque de sympathie fut très sensible, surtout à M. Lorthioir, qui fut chassé à Notre-Dame durant de longues années. Puis les vins d'honneur furent servis.

Le Banquet. A trois heures, les sociétaires étaient de nouveau réunis, pour assister au banquet qui a eu lieu dans l'une des salles du Café Wagon, élégamment décorée de tentures et de lanternes vénitienes.

A la table d'honneur se trouvaient MM. Lorthioir et Fauvarque et les membres de la commission. Une joyeuse animation ne cessa de régner pendant toute la durée du repas.

M. A. Demarteler a ouvert la série des toasts. Il a d'abord remercié les anciens qui assistaient nombreux à la fête et M. Dhacens qui avait dirigé si brillamment l'exécution du matin. Il a ensuite adressé ses félicitations aux jubilaires MM. Surantin et Delesse, au nom des anciens et des membres actifs de la société, ont également souhaité à MM. Lorthioir et Fauvarque bonheur et longue vie.

Puis un magnifique cadeau a été offert aux jubilaires et un vivat leur a été chanté. Très émus, ils ont remercié du fond du cœur et ont annoncé qu'ils offriraient prochainement une fête à tous les sociétaires.

M. Dubart, président, a vivement félicité la commission des fêtes, et en particulier MM. Demarteler et Herman, qui s'étaient dévoués pour assurer le succès de la fête. Dans son discours, M. Dubart s'était oublié lui-même. Aussi M. Herman s'est empressé de réparer cet oubli. Il a fait chanter un vivat à M. le président, à qui, a-t-il dit, revient tout l'honneur de la réussite de la fête. Le banquet s'est terminé par un concert improvisé pendant lequel d'excellents chanteurs se sont fait applaudir.

A huit heures et demie, une fête intime, qui a pris fin très tard dans la soirée, a été offerte aux familles des sociétaires.

Le V^e Congrès de l'Union régionale des Amicales de l'Enseignement libre

Ainsi que nous l'avons annoncé, le cinquième congrès de l'Union Régionale des Amicales des Anciens Elèves des Frères et des Ecoles libres catholiques, aura lieu à Roubaix, le dimanche 18 juillet, au Cercle de la Concordie, 35, rue du Vieil-Abreuvoir. Mgr Berteaux, doyen de Saint-Martin, délégué de Mgr l'archevêque de Cambrai, a bien voulu accepter la présidence d'honneur des travaux.

Ces assemblées régionales étant appelées à remplacer le 6^e congrès national, reporté en 1910, auront de ce chef, une exceptionnelle importance.

Voici l'horaire-programme de ce congrès : A 9 heures et demie: première séance de travail : a) allocations présidentielles; b) rapport du trésorier; c) ce que peut faire une Amicale (monographie de l'Association Roubaissienne); d) rapport sur l'annuaire régional. — A midi : messe par M. l'abbé Bague, dans la chapelle du Cercle; allocation de M. l'abbé Bouquet, directeur de l'Union. — A 1 heure et demie, repas en commun (2 fr. 50 de cotisation). — A 3 heures, deuxième séance de travail : a) rapport sur les relations entre les Amicales de tous ordres d'enseignement; b) ce qu'une Amicale peut faire pour ses soldats; c) situation financière du Comité permanent; d) questions diverses.

Une foire aux plaisirs à l'Hippodrome

C'est incontestablement un gros succès que la foire aux plaisirs organisée par la Fédération des Associations Amicales des écoles publiques de Roubaix au profit des élèves nécessiteux. En cette première journée de dimanche, l'Hippodrome, très heureusement transformé, à tel point, qu'on a peine à le reconnaître, vit défilier en troupes joyeuses des milliers de spectateurs ravis de tout ce qu'il leur était donné de voir et d'entendre.

Des trois heures, c'était, dans les coulisses, de l'air et de la musique, de la sorte que l'on aperçoit d'ailleurs les rangées de boutiques, vers la salle coquettement ornée de drapeaux, de tentures et de plantes. Les fauteuils disparus avaient fait place à un plancher, de plain-pied avec la scène. Tout autour, des éventaires où des marchandes improvisées aiguillaient le passant pour lui vendre quelques bibelots ou quelque sucrerie. Ailleurs, au foyer et au buffet, des attractions fort bien montées et qui refusent du monde; c'est Turgot-Caserno, où l'on joue « L'Infirmerie », une hilarante pochade militaire de notre concitoyen, M. Desauvages; c'est le music-hall de l'Amicale des Arts, où l'on applaudit sans discontinuer des artistes fameux, acrobates et comiques. Mais il faudrait tout citer et la place nous manque.

Le soir, le succès fut encore accentué par les illuminations électriques, qui donnèrent à la salle de l'Hippodrome, un aspect féerique encore inconnu.

La fête se continuera aujourd'hui, à partir de cinq heures.

EXPLOITS D'APACHES

Trois arrestations. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, une bande d'apaches en guoguettes a circulé en ville dans le périmètre limité par le boulevard Gambetta, les rues de Lannoy, de la Tuillerie et Bernard, molestant les rares passants qu'ils rencontraient, et cherchant à les dévaliser brutalement.

Jusqu'ici une seule victime de leurs méfaits s'est présentée au poste de police du 4^e arrondissement, et a porté plainte à M. Prud'homme, commissaire de police. C'est un cordonnier, M. Gustave Vanhacker, 46 ans, domicilié rue Bernard, cour Sion. Vers 3 heures et demie du matin, il prenait le frais à l'entrée de sa cour, quand la bande, venant de la rue de Lannoy, passa près de lui. Sans autre forme, les malfaiteurs le saisirent par les bras et, après l'avoir attiré dans la rue, le fouillèrent complètement. N'ayant trouvé dans ses poches qu'un paquet de tabac, qu'ils décrochèrent, les agresseurs brutalisèrent leur victime, lui lançant, notamment, un violent coup de pied en guise de remerciement.

A ce moment, apparent, à l'entrée de la rue Bernard, les agents de police Capette et Malquin, que les cris du cordonnier avaient attirés. Toute la bande prit la fuite en un clin d'œil, poursuivie par les agents, qu'entraînaient « Médor », l'excellent policier à quatre pattes. Elle se dissémina bientôt en majeure partie dans les cours de la rue des Longues-Haies, où les agents concentrèrent leurs efforts dans la poursuite de deux des noctambules qui avaient disparu à toutes jambes, vers la rue Pierre-de-Roubaix. Pendant une demi-heure, ce fut, à travers tout le quartier du Pile, et jusqu'à la place Carnot, une course ininterrompue, toujours dirigée par « Médor », tenu en laisse et qui, finalement, emmena les agents vers le boulevard de Beaurepaire et la rue Kellermann. L'un des fugitifs, épuisé, fut arrêté dans cette dernière rue. C'est un manœuvre, Charles Boterdahl, 26 ans, domicilié rue des Longues-Haies, court Mullier, 5.

Confronté au commissariat, il a été reconnu par le cordonnier et accusé par lui de lui avoir dérobé son tabac. M. Prud'homme la donc maintenu en état d'arrestation. Cet individu a été mêlé, en juin 1908, à une série de méfaits accomplis, dans les mêmes circonstances, par une autre bande d'apaches, rue des Longues-Haies et Newton. Inculpé de filouterie d'auberge et de vol, le tribunal correctionnel l'avait, le 22 août de cette année, condamné à un mois de prison.

Au cours de la journée de dimanche, deux autres compagnons de Boterdahl, se sachant recherchés par la police, se sont présentés au commissariat du 4^e arrondissement, prétendant n'avoir commis aucune agression. M. Prud'homme les a gardés à sa disposition, pour être confrontés également avec M. Vanhacker. Ce sont : Gustave Kindt, 19 ans, tisserand, rue de la Balance, 86, et Moïse Bury, 16 ans, manœuvre, rue Lannes.

Vol audacieux rue Daubenton. Une chambre d'ostéopathe dévalisée

Dans la soirée de dimanche, d'audacieux malfaiteurs ont mis à profit l'inattention des gens de la maison, occupés dans la salle de débit, pour aller dévaliser une chambre de l'ostéopathe de M. le docteur Serbruyens, épicer-cabaretier à l'angle des rues Daubenton et Philippe-le-Bon.

Vers 9 heures 45 du soir, ce dernier montant au premier étage pour y allumer la veilleuse qui devait éclairer la rentrée des locataires, ne fut pas peu surpris de trouver ouverte la porte de sa chambre. La serrure en avait été fracturée, et la gâche, arrachée du chambranle, gisait sur le plancher. A l'intérieur de la pièce, régnait le plus grand désordre. Tout le mobilier, soit une armoire, un buffet et deux coffres, avaient été également ouverts par effraction et fouillés; le lit était sous des toiles. Appelée par son mari, M^{me} Serbruyens constata, au premier examen, qu'on avait dérobé dans la garde-robe un complet en cheviotte noire, appartenant à son mari, et deux robes pour femme en drap violet et noir. En outre, un imperméable gris, à col de velours noir, avait été dérobé au porte-manteau. Tels sont les objets, d'une valeur de plusieurs centaines de francs, dont la cartographie a constaté jusqu'à la disparition.

Fort heureusement, les malfaiteurs n'ont pas, croit-on, emporté d'argent, ce qui était, sans nul doute, l'objet de leurs convoitises.

L'inspection rapide des abords de la maison n'a fait découvrir aucun individu suspect. Les voleurs, qui avaient pénétré par l'entrée particulière, avaient eu le temps déjà de s'éloigner, sans être remarqués. Ses constatations faites, la cabaretière est allée porter plainte au commissariat de police du 4^e arrondissement.

LE CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX, a tenu sa réunion générale mensuelle, au siège social, café de la Poste, chez M. J. Desauvage, rue du Vieil-Abreuvoir, sous la présidence de M. Callier-Rolof. M. Delporte-Bayart, agronome, commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, honoraire la réunion de sa présidence.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la réunion précédente, il a été donné lecture d'un article intéressant, extrait de la « Revue Horticole » : « Les Principes de la Culture des Orchidées ».

M. le président a ensuite rappelé que les visites de jardins, auraient lieu le 12 août. De nouvelles dispositions ont été prises, permettant à tous ceux qui possèdent un jardin, grand ou petit, de prendre part à ce concours.

Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration a décidé, comme nous l'avons annoncé, une exposition, à l'occasion de l'inauguration de la salle des fêtes du nouvel Hôtel de Ville. Cette exposition aura lieu en novembre.

Une tombola gratuite de plantes ornementales et fleuries, a eu lieu à l'issue de la séance, au profit des membres présents.

BAINS DE MER ET VILLEGIAITURE. — Location de pianos pour toutes destinations françaises. Le « Simplex » appareil permettant à tout amateur de jouer supérieurement du piano sans connaissances spéciales. Maison Sordap, 128, Grande-Rue, Roubaix.

L'ASSEMBLEE GENERALE DES ANCIENS MEDAILLES COLONIAUX FRANÇAIS, a eu lieu dimanche soir, à six heures, au siège de la société, Café Français, Grande-Rue, sous la présidence de M. Courtcouisse, vice-président, remplaçant M. Zund, président, indisposé.

M. le président, dans son compte de la sortie qui a eu lieu, à Cysoing, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la Patrie, et fait ressortir l'accueil chaleureux qui a été réservé aux Coloniaux de Roubaix, par la municipalité de Cysoing, et les félicitations adressées par M. le maire, à la délégation. Une médaille commémorative a été remise à la société, au nom de la municipalité de Cysoing.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, M. le président, au nom de la société, offre un magnifique objet d'art et une gerbe de fleurs, à M. Delplace, retour d'octroi retraité, et membre fondateur des Coloniaux Français de Roubaix, pour les signifiés services qu'il a rendus à la société.

M. Delplace, en termes émus, remercie ses camarades, de cette manifestation spontanée, de la quelle il conservera le meilleur souvenir. Un vivat est ensuite chanté en l'honneur de M. Delplace, puis on procède au tirage des primes offertes aux sociétaires présents. La soirée se continue gaiement, au milieu de la plus franche cordialité.

16 JUILLET SAINT-HENRI. — Pour vos cadeaux, bijoux, maroquinerie, articles fumeurs, adressez-vous E. Wolpe, 31 Place du Trichon, 25^e 0^e, meilleur marché. Alliances P. 3-50 le gr. 69 90

UNE EXCURSION A PARIS ET VERSAILLES A L'OCCASION DE LA FETE DES FABRICANTS. — L'Amicale du Nord, à la suite de notre précédent article, ayant reçu de nombreuses demandes pour cette excursion et ne pouvant répondre d'une façon spéciale à chaque lettre, nous prie d'insérer l'avis suivant :

1^o La notice avec les renseignements généraux pour l'excursion Paris-Versailles, sera adressée lundi ou mardi prochain à toutes les personnes qui en auront fait la demande ;

2^o La Société n'ayant pris l'initiative de cette excursion, nous ne l'avait, le 22 août de cette année, condamné à un mois de prison.

3^o La notice avec les renseignements généraux pour l'excursion Paris-Versailles, sera adressée lundi ou mardi prochain à toutes les personnes qui en auront fait la demande ;

4^o La Société n'ayant pris l'initiative de cette excursion, nous ne l'avait, le 22 août de cette année, condamné à un mois de prison.

réduction. Elle peut assurer ses compatriotes que pour tout ce qui sera au programme, les plus importantes réductions possibles ont été obtenues.

5^o Pensant à juste titre qu'un certain nombre de personnes peuvent avoir de la famille à Paris, elle ne s'occupe pas d'une façon générale du logement, mais pour les personnes qui voudront bien s'en rapporter à elle, elle se chargera de retenir des chambres dans des hôtels propres et sérieux, et dans les meilleures conditions possibles.

6^o Pour la nourriture de journées de lundi et mardi, il lui est très difficile de s'en occuper, puisque ces journées sont laissées à la libre disposition de chacun et qu'il sera alors plus pratique aux personnes qui visiteront Paris de manger, aux heures des repas, dans les quartiers où elles se trouveront.

Pour les personnes ne connaissant pas Paris, le secrétaire et les membres du Comité de la Société, se mettront à l'arrivée de leurs compatriotes à leur disposition pour leur indiquer le moyen le plus pratique et le plus agréable d'utiliser leurs journées des 2 et 3 août dans les meilleures conditions pécuniaires.

A cet effet, il sera préparé divers itinéraires qui seront remis à l'arrivée aux personnes qui en feront la demande.

AU CERCLE POLYCLOTTE DE ROUBAIX. — La conférence anglaise donnée hier soir, n'a pas laissé d'être très intéressante. M. Maurice Degrandel, un des plus jeunes membres de la section anglaise, faisait une causerie sur « l'Egypte », ce pays qui fut le berceau de la civilisation, en même temps que des religions antiques.

Aidé de puissantes projections, et d'une connaissance parfaite de la langue, se jouant avec aisance des difficultés d'adaptation, le jeune conférencier a su intéresser par tous ces détails sa nombreuse assistance, dont les applaudissements ont été pour lui un gage certain de succès.

LES TROIS GRANDS ETABLISSEMENTS DE CREDIT : Comptoir National d'Escompte de Paris; Crédit Lyonnais; Société Générale, ont l'honneur d'informer leurs clients que, pendant les mois de Juillet, Août, Septembre et à partir du 13 Juillet, inclus leurs caisses et bureaux de Roubaix et Tourcoing seront fermés à midi tous les samedis et veilles de fêtes légales, sauf le 31 juillet.

Le banquet organisé par la société de gymnastique et d'armes « La Patriote », à l'occasion du 25^e anniversaire de sa fondation, a eu lieu dimanche, à trois heures, au local de la société, et a obtenu le plus vif succès.

Aux côtés de M. Barroyer, président, avaient pris place MM. Stien, maire de Croix; Thierry, président de la « Jeunesse du Blanc-Scour »; Van Hooland, moniteur-chef de « La Patriote »; Malice, capitaine de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers; Delannoy, ancien chef de « La Patriote », professeur au Lycée de Tourcoing et directeur de l'Union Tourquennoise; Tellez, adjoint au maire; Lardinois, chef de la Musique Municipale; Renard, sous-lieutenant des pompiers; Druzeu, secrétaire de « La Patriote »; Vromant, président de l'« Ancienne », de Roubaix; Debeurne, président de la « Gauloise », de Watrelos; Carotte, président de « La Patriote », de Watrelos; Guyot, chef de l'« Ancienne »; Vergin, chef de la « Gauloise »; Lecomte, chef de « La Patriote », de Watrelos; Bouteury, président de l'Union Chorale; Fauvarque, receveur municipal, ancien secrétaire de « La Patriote »; Sandras, trésorier de « La Patriote », etc., etc.

Le banquet, très bien servi par M. Lecomte, fut gai et très animé. Au dessert, M. le docteur Barroyer, président de « La Patriote », ouvre la série des toasts en retraçant à grands traits, l'histoire de la société, rappelant les débats difficiles et les succès remportés par les gymnastes, grâce à leurs efforts. Il a un mot aimable pour M. Germain, vice-président, qui, pendant plus de vingt ans, a été l'âme de la société. Il espère que ses concours et son dévouement ne feront jamais défaut à la société. M. Barroyer termine en remerciant M. le maire de Croix et les représentants des différentes sociétés qui ont bien voulu participer à la fête.

Après lui, M. le maire de Croix prend la parole pour assurer « La Patriote » du bienveillant concours de l'Administration municipale et adresse ses félicitations aux vaillants gymnastes qui ont remporté de si beaux succès au concours de Roubaix.

M. Van Hooland, moniteur-chef, remercie les gymnastes de leur assiduité et les invite à faire tous leurs efforts pour maintenir haut et ferme le bon renom de « La Patriote ».

A l'issue du banquet, a eu lieu un grand bal, qui a duré jusqu'à une heure avancée de la nuit.

WASQUEHAL

DEUX CAMBRIOLAGES. — Deux vols ont été commis à Wasquehal dans la nuit de samedi à dimanche.

Le premier a eu lieu chez Mme Vve Barbioux, cabaretier-épicerie, rue Pasteur. Les voleurs se sont introduits dans la pièce en forçant la porte d'une descente de cave donnant sur la rue et ont enlevé deux fromages et quelques litres de liquer.

Chez M. Jules Ostyn, journalier, impasse du Flo-meux, les malfaiteurs ont pénétré dans la cour située derrière la maison et ont enlevé quatre lapins dans une cabane.

Le montant du vol est estimé 15 francs.

LANNOY LEERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Le Conseil municipal s'est réuni, dimanche, à onze heures, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Louis Courrier, maire. Étaient présents : MM. Courrier, Ploovier, Duthoit, Paillet, Hessel J.-B., Slemmer, Foumo, Carrette, Tricot, Defoor, Marcoux, Truffaut, Dupire, Hespel Romain, Lamblain, Broux, Pipart, Leruste.

Fête du 14 juillet. — Le Conseil décide que le programme de la fête nationale sera le même que celui adopté depuis quelques années. Un voici les principales lignes : distribution de pain blanc aux indigents; distributions de gâteaux aux enfants de toutes les écoles; distribution d'une prime de trois francs à tous les cabaretiers laissant à leur soin d'en faire le meilleur usage. A 7 heures, sur la Place, concert par la Musique municipale.

Soutiens de famille. — Deux demandes d'allocations journalières de 0 fr. 75 présentées par des jeunes gens de la classe 1903 sont accueillies favorablement par le Conseil municipal.

Budget du Bureau de bienfaisance. — Le Conseil municipal adopte le budget additionnel de 1909 et le budget primitif de 1910 du Bureau de bienfaisance. La séance a été levée à 11 heures 1/2.

Un Vieux Brave

La commune d'Heim a le privilège enviable d'avoir parmi ses habitants, un vétéran de l'armée française, de ces vaillants bataillons qui se distinguèrent en Crimée et dans nos colonies.

Nous sommes allés rendre visite à ce glorieux soldat qui vit maintenant dans une maisonnette au Pont de Canteleu, hameau des « Trois-Baudets », en compagnie de sa plus jeune fille, mariée à un honnête journalier, M. Louis Valke.

Notre apparition surprend agréablement M. Pierre-Joseph Honoré; — c'est le nom de l'ancien militaire. C'est un grand et encore alerte vieillard, malgré ses 78 ans bien sonnés. En effet, il est né à Lys le 16 avril 1831. Il exerça la profession de tisserand.

Il reprit par la suite, quand il s'engagea pour un congé de cinq années, à l'âge de 23 ans. Bien que Français par son père, il s'incorpora dans le 2^e régiment de la légion étrangère qui tenait déjà garnison en Algérie. Il prit part à la campagne de Crimée, où il assista, avec son régiment, aux grandes batailles de l'Alma et d'Inkermann; puis il participa au siège héroïque de Sébastopol. Fait prisonnier par les Russes, dans la nuit du 15 au 16 mars 1855, il fut transporté dans un hôpital pour être soigné des blessures qu'il avait reçues à la tête. Blessures faites à coups de crosses de fusils au moment où il tomba entre les mains des ennemis. Quand il fut guéri, après de longs mois de traitement, on l'emmena au cœur de la Russie où il régéta assez misérablement pendant un semestre. De là, il fut conduit à Odessa par suite d'un arrangement survenu entre les gouvernements de Paris et de Pétersbourg, lequel prévoyait des échanges de prisonniers des deux nations.

M. Honoré fut embarqué sur un paquebot français et réintégré en Algérie, où il passa du 2^e au 1^{er} régiment étranger, puis il fut versé au 23^e de ligne.

En 1857, une expédition étant décidée en Kabylie, le jeune homme fut désigné pour en faire partie. Dans la première affaire que les Français eurent avec les Arabes, et tandis que, placé à genoux en tirailleur, il canarda vigoureusement des ennemis, il tomba frappé d'une balle au mollet gauche.

Après sa guérison, il revint en Kabylie où il coopéra à la construction du fameux fort Napoleon. Honoré retourna ensuite dans la capitale de notre province algérienne. Il prit une part active à la construction d'un réseau de chemin de fer.

Libéré le 18 janvier 1859, le vaillant soldat vint à Roubaix où il se maria en 1860, en l'église Saint-Martin. Il eut la joie d'être onze fois père; cinq de ses enfants sont encore vivants et tous sont mariés. M. Honoré est veuf depuis 1880.

Il est titulaire de plusieurs distinctions; il porte la médaille de Crimée, la médaille militaire que lui valut sa campagne de Kabylie, la médaille coloniale et l'insigne des Sauveteurs du Nord, société dont il fut membre pendant une dizaine d'années à partir de 1890.

Le vétéran mérita une existence des plus modestes; il toucha une pension mensuelle d'assistance de 12 francs, plus 100 francs par an pour la médaille militaire. Ses enfants, qui lui sont très dévoués, font le reste.

Nous avons pris congé de M. Honoré, en le félicitant de son passé enviable et de sa verte vaillance. Nous faisons de vœux pour qu'il soit conservé longtemps encore au service de la population, qui l'entoure d'estime et de respect.

LA MENDICITE. — Dimanche matin, les gendarmes de Lannoy ont arrêté un journalier, âgé de 62 ans, originaire de Cysoing, qui était ivre. Improuvé la charité. Il a été conduit à la prison de Lannoy, en attendant d'être transféré à Lille.

LA MENDICITE. — Dimanche matin, les gendarmes de Lannoy ont arrêté un journalier, âgé de 62 ans, originaire de Cysoing, qui était ivre. Improuvé la charité. Il a été conduit à la prison de Lannoy, en attendant d'être transféré à Lille.

LA MENDICITE. — Dimanche matin, les gendarmes de Lannoy ont arrêté un journalier, âgé de 62 ans, originaire de Cysoing, qui était ivre. Improuvé la charité. Il a été conduit à la prison de Lannoy, en attendant d'être transféré à Lille.

LA MENDICITE. — Dimanche matin, les gendarmes de Lannoy ont arrêté un journalier, âgé de 62 ans, originaire de Cysoing, qui était ivre. Improuvé la charité. Il a été conduit à la prison de Lannoy, en attendant d'être transféré à Lille.

LA MENDICITE. — Dimanche matin, les gendarmes de Lannoy ont arrêté un journalier, âgé de 62 ans, originaire de Cysoing, qui était ivre. Improuvé la charité. Il a été conduit à la prison de Lannoy, en attendant d'être transféré à Lille.

LA MENDICITE. — Dimanche matin, les gendarmes de Lannoy ont arrêté un journalier, âgé de 62 ans, originaire de Cysoing, qui était ivre. Improuvé la charité. Il a été conduit à la prison de Lannoy, en attendant d'être transféré à Lille.